

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 13 juin 2025

Secrétaire de séance : Marie-Annie FOURNIER

Etaient présents 44 titulaires et 9 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU-CARRÈRE, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : André BERNOS à Jean SARASOLA, Gilbert HONDAREITE à Louis BENOIT, Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOPE à Flora LAPERNE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUE, Saïd SOUITA à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Jean-François CASAUX, Marie-Pierre CASTAINGS, Jacques CAZAURANG, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRERE, Jean LABORDE, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Laurence DUPRIEZ, Stéphane LARTIGUE, Pierre BAHOU, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 250626-17-FIN-

**SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS
CO-FINANCES PAR LA CCHB POUR 2025**

L. ALTHAPE explique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn est appelée à verser chaque année des subventions et participations à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relèvent de ses compétences.

POLITIQUE TOURISTIQUE

Dans le cadre de la compétence intercommunale « Soutien aux associations œuvrant pour le développement de l'offre de loisirs de pleine nature et répondant aux axes stratégiques de la politique touristique », un appel à projets a été lancé le 15 avril 2025.

Suite à l'analyse des candidatures, il est proposé d'attribuer les montants suivants :

- Association Oloron O Béarn Sport Nature pour le trail du Barétous : 1 200 €
- Association Montan'Aspe pour le trail Montan'Aspe : 500 €
- Association des parents d'élèves d'Esquiule pour le Kantatrail : 1 200 €
- Association l'Ogeuloise pour le trail d'Ogeu : 1 400 €
- FCO Cyclisme pour la création de parcours gravel : 2 200 €
- Education Environnement 64 pour la mise en place de journées découverte de la nature : 750 €
- Foyer rural et d'éducation populaire de Lourdios-Ichère pour la création d'une chasse au trésor pour découvrir le patrimoine : 1 520 €

POLITIQUE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

B. UTHURRY explique que l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine organise la 2nde édition des Rencontres d'Architecture en Mouvement les 9, 10 et 11 octobre prochain à Oloron Sainte-Marie. Cette biennale a pour objectif de présenter les solutions concrètes et mettre en lumière les nombreuses initiatives portées par les architectes et l'ensemble des acteurs du cadre de vie du territoire du Haut-Béarn pour répondre aux enjeux de la crise climatique et démontrer ainsi la capacité des territoires à s'adapter face à l'impératif de la transition écologique. Il vise également à sensibiliser le grand public sur l'importance de la qualité architecturale face aux enjeux environnementaux. Cette biennale se déroulera principalement à Oloron Sainte-Marie et sur le territoire de la Communauté de communes du Haut-Béarn. Elle a vocation à avoir une résonnance régionale et nationale.

Le soutien financier permettra de concourir à l'organisation de tables rondes, de conférences, de workshops, de formations, d'expositions, de visites, de projections de films, de concerts et d'ateliers pédagogiques.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine, organisateur de l'événement, sollicite une subvention de 4 000€ auprès de la CCHB pour l'organisation de cet événement. La direction artistique de l'évènement est confiée au Collectif Encore.

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2025.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à verser les subventions et participations susvisées pour l'année 2025 et à signer les conventions ou avenants nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 26 juin 2025
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Signé M-A.F

Marie-Annie FOURNIER

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY